PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION BELLONNE ACOUSTIQUE

En date du 10 mai 2017, à 17 heures, l'assemblée générale des membres de la future association, convoquée par courrier et/ou courriel, s'est réunie 10 rue du Petit Pré, 62490 Noyelles-sous-Bellonne.

Étaient présents tous les membres concernés par la fondation de l'association : (par ordre alphabétique)

- M. Bouillon Bernard
- M. Colin Régis
- M. Fabbro Bruno
- M. Joly Alain
- M. Kunc Patrick
- M. Mantovani Claude
- M. Oszustowicz Patrick

Tous étant d'accord pour la création, la discussion a porté sur le nom de l'association, et le choix s'est arrêté sur BELLONNE ACOUSTIQUE. La discussion a porté aussi sur la formulation de l'objet de l'association, pour la parution au Journal Officiel.

L'Assemblée est ensuite passée au vote, et a approuvé à l'unanimité les nominations suivantes :

- au poste de président : M. Mantovani Claude
- au poste de secrétaire : M. Joly Alain
- au poste de trésorier : M. Bouillon Bernard
- au poste de secrétaire-adjoint : M. Colin Régis

Les membres et les élus sont tous de nationalité française.

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès-verbal établi en trois exemplaires.

Noyelles-sous-Bellonne, le 10 mai 2017.

Le Président,

M. Mantovani Claude 10 rue du Petit Pré,

62490 Noyelles-sous-Bellonne

Le secrétaire,

M. Joly Alain appartement 14

résidence les Coquelicots

7 rue Jean Jaurès, 62153 Souchez

Le trésorier,

M. Bouillon Bernard 5 rue du Maréchal Leclerc

62320 Acheville